

Chronologie indicative de l’Affaire Dreyfus (1894-1906)



L’Affaire Dreyfus peut-être divisée en trois phases

1894-1896 : une affaire d’espionnage

1894 : le capitaine Alfred Dreyfus est accusé d’espionnage au profit de l’Allemagne suite à la découverte d’un bordereau adressé au colonel Schwartzkoppen, attaché militaire de l’Allemagne à Paris. Il est jugé à huis clos par un tribunal militaire et est reconnu coupable de haute trahison. Il est alors condamné à la dégradation militaire ainsi qu’au bagnes à perpétuité.

1895 : le capitaine Dreyfus est dégradé publiquement dans la cour d’honneur de l’école militaire de Paris. En avril, il est transféré en Guyane, sur l’île du diable pour y effectuer sa peine.

1896-1898 : une affaire judiciaire et médiatique qui divise l’opinion publique

1896 : le colonel Picquart découvre le « petit bleu », un télégramme de Schwartzkoppen, adressé au capitaine Esterhazy. L’enquête qui en découle met en évidence des similitudes d’écriture entre celle du bordereau de 1894 et d’autres documents écrits par Esterhazy. La preuve de la culpabilité d’Esterhazy et donc de l’innocence de Dreyfus est établie. Le colonel Picquart tente de convaincre ses supérieurs de réviser le procès de Dreyfus. Cette requête n’aboutit pas car le capitaine Henry fabrique un faux document mettant en cause Alfred Dreyfus.

16 novembre 1897: Mathieu Dreyfus publie dans la presse une lettre au ministre de la Guerre, dans laquelle il dénonce Esterhazy comme l’auteur du bordereau. Une enquête est ouverte.

1897-1898 : l’écrivain Bernard Lazare et le sénateur Sheurer-Kestner défendent publiquement l’innocence de Dreyfus.

13 janvier 1898 : deux jours après l’acquittement d’Esterhazy (le vrai coupable d’espionnage), Emile Zola fait publier dans le journal *L’Aurore*, une lettre ouverte intitulée « J’accuse... ! ». Il est alors jugé pour diffamation et reconnu coupable. C’est « L’Affaire dans l’Affaire ». Le procès d’Emile Zola donne l’occasion au grand public de connaître les circonstances de cette Affaire. Ce procès se déroule dans une atmosphère extrêmement tendue entre les Dreyfusards et les Antidreyfusards. Emile Zola doit être placé sous escorte policière.

2 avril 1898 : la cour de cassation annule le procès Zola.

août 1898 : le colonel Henry est retrouvé mort dans sa cellule.

1898 : les Dreyfusards créent la Ligue française pour la défense des droits de l’homme et du citoyen.

1898 : les Antidreyfusards créent la Ligue de la Patrie française, une ligue ultra-nationaliste.

1899 : la cour de cassation déclare recevable la demande d’une révision du procès Dreyfus.

Pendant toute cette phase, la presse d'information généraliste tente de rester impartiale et de relater les faits mais la presse d'opinion prend clairement parti en faveur ou contre Dreyfus. Les journaux antisémites et ultra-nationalistes, se déchaînent contre Dreyfus et Zola. A l'échelle nationale, *La Libre Parole* figure parmi les journaux qui grâce à ses caricatures et ses articles antisémites, ont vu leurs ventes exploser pendant l'Affaire Dreyfus.

1899-1906 : une affaire politique

1899 : un nouveau procès a lieu à Rennes devant une cour militaire. Dreyfus est déclaré coupable et est condamné à 10 ans de réclusion.

1899 : Alfred Dreyfus est gracié par le président de la République, Émile Loubet.

1899 : tentative de coup d'État de Paul Déroulède, monarchiste ultra-nationaliste, au cours des funérailles du président de la République Félix Faure.

24 décembre 1900 : Le Sénat vote une loi d'amnistie qui protège les conjurés militaires et civils responsables du complot contre Dreyfus de toute poursuite judiciaire.

1902 : assassinat d'Emile Zola dans son appartement parisien. Il meurt d'une intoxication au monoxyde de carbone suite à l'obstruction volontaire du conduit de sa cheminée.

1906 : la Cour de cassation casse le jugement de Rennes , déclare l'innocence de Dreyfus et se prononce en faveur de la réintégration de Dreyfus dans l'état-major de l'Armée française.